

## **Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant**

**Gilbert Cette, Nicolas Dromel et Dominique Méda**

La question des liens entre taux d'activité féminin et fécondité a fait l'objet de débats controversés. La présente analyse vise la question des renoncements à l'enfant à partir des réponses à une enquête IPSOS-Chronopost réalisée en 2003 auprès d'environ 1000 salariés. Afin de caractériser au mieux les facteurs associés au renoncement, l'étude s'efforce de prendre en compte simultanément de multiples variables renseignées par l'enquête, pour évaluer l'influence « toutes choses égales par ailleurs » de chacune d'entre elles via l'estimation de modèles logistiques. Il faut toutefois souligner que, si une telle approche aboutit à des enseignements intéressants, elle ne peut prétendre fournir un éclairage complet. Ainsi, l'enquête ne porte que sur les salariés et ignore donc ceux (surtout celles) qui ont quitté l'activité salariée du fait de difficultés de conciliation. Par ailleurs, les variables mobilisées à partir de l'enquête ignorent certaines dimensions culturelles (e.g. concernant le partage des tâches domestiques) essentielles sur une telle problématique. Les résultats obtenus nous paraissent cependant déjà très riches.

Très rapidement résumés, les résultats auxquels aboutit notre analyse sont les suivants : les catégories qui connaîtraient le plus fréquemment les renoncements à l'enfant du fait de l'organisation de leur vie professionnelle, ou qui ressentent le plus fréquemment que les enfants sont un frein à la carrière professionnelle sont les jeunes, sans doute parce qu'ils sont confrontés au choix initial de leur type d'investissement ; les femmes, sans doute parce que ce sont elles qui assument la plus grosse part des tâches domestiques et familiales ; et les salariés sans enfant, sans doute du fait qu'ils sont nombreux à appréhender les difficultés de conciliation associées à la présence d'un enfant. Plus la catégorie professionnelle est élevée, et plus les salariés se déclarent concernés par ces difficultés, sans doute parce que les potentialités de carrière sont croissantes avec la catégorie professionnelle mais, simultanément, une contrainte financière semble forte, les salariés déclarant renoncer d'autant moins à l'enfant que leur revenu est élevé. Une plus grande visibilité des horaires de travail et un temps de travail choisi plutôt que contraint paraissent modérer les difficultés de conciliation et pourraient atténuer en conséquence les renoncements. Enfin, parmi les salariés avec enfant(s), ceux qui signalent que l'organisation de la vie professionnelle influencerait le nombre ou le moment d'avoir des enfants, ou ceux qui signalent que la présence d'enfant(s) freinerait leur carrière professionnelle, auraient plus souvent que les autres le sentiment d'une inadaptation à leur mode de vie des rythmes de vacances ou des horaires d'ouverture des établissements scolaires.

Ces enseignements ouvrent bien entendu des perspectives pour une intervention publique soucieuse à la fois de la natalité mais aussi de la meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de chacun.